

LA TROUSSE PÉDAGOGIQUE « PEINE DE MORT »

UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE

Sujet hautement sensible et qui relève de l'émotion, on entend souvent qu'aborder la peine de mort auprès d'élèves du secondaire est un grand défi :

« Pas facile d'en parler ! », « Ils sont trop jeunes ! », « Ça va susciter trop de débats ! »

Détrompez-vous ! La peine de mort aborde des questions essentielles sur les notions de dignité humaine, d'intégrité physique et psychologique, de respect, de justice, d'égalité et du vivre-ensemble.

L'éducation étant un volet primordial de l'action d'Amnistie internationale, nous offrons au personnel enseignant et professionnel des écoles secondaires une trousse pédagogique sur support DVD dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux entourant l'application de la peine de mort !

Un large éventail de matériel est mis à votre disposition afin d'amorcer, de manière efficace et interactive, la réflexion autour de la peine de mort, tout en évitant les débordements émotifs liés à la question.

Il ne s'agit pas uniquement de dire « je suis pour ou contre peine de mort », mais de posséder les arguments pour dépasser ce paradigme et répondre à la question : « Pourquoi je suis contre la peine de mort ? ».

Vidéos, témoignages, contenu informatif, statistiques, articles, la Trousse pédagogique « Peine de mort » est complète et permet d'aborder les enjeux reliés à la peine de mort sous différents angles et d'en adapter le contenu en fonction de l'âge des élèves : introduction à l'éthique, construction d'un argumentaire, fonctionnement et connaissance des institutions, le travail pour la protection des droits humains, etc.

La Trousse pédagogique « Peine de mort » vient compléter les enseignements dispensés aux élèves, elle peut être utilisée dans différents programmes : éthique et culture religieuse, français, langues (du contenu est disponible en anglais), géographie... et permet ainsi de diversifier le travail fait avec les jeunes.



LA TROUSSE PÉDAGOGIQUE « PEINE DE MORT »

L'IMPORTANCE DE SOULEVER LA QUESTION

Sujet qui suscite encore de nos jours de nombreux débats et controverses, la peine de mort se trouve au coeur des préoccupations internationales en ce qu'elle questionne des enjeux éthiques, législatifs, économiques et sociétaux. Partout dans le monde, des institutions, des organismes et des membres de la société civile luttent sans relâche pour que soit abolie la peine de mort, au nom du respect du droit à la vie.

Amnistie internationale s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances parce que :

- la peine de mort est une atteinte à plusieurs droits fondamentaux énoncés dans de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 comme le droit à la vie (article 3) ou le droit de ne pas subir la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants (article 5);
- la peine de mort est une forme de torture tant physique (brutalité de l'exécution qui entraîne souvent d'atroces souffrances), que psychologique (l'attente souvent très longue avant une exécution pendant que d'autres sont exécutés);
- la peine de mort est un meurtre prémédité de l'État qui contribue à alimenter la vengeance et la rancœur et alimente le cycle de la violence;
- la peine de mort est discriminatoire : elle touche très majoritairement les minorités ethniques et les pauvres;
- la peine de mort est coûteuse : la complexité des systèmes judiciaires aux États-Unis fait en sorte qu'un condamné à mort coûte plus cher qu'un condamné à la prison à vie;
- la peine de mort n'a pas d'incidence sur le taux de criminalité;
- la peine de mort est irréversible : la justice n'étant pas infaillible, comment rendre justice à un condamné exécuté qui s'avérait être innocent ?

Les 5 pays ayant le plus recours à la peine de mort sont dans l'ordre la Chine, l'Iran, le Pakistan, l'Arabie saoudite et l'Irak. Actuellement dans le monde des milliers de personnes sont dans les couloirs de la mort. De nombreux crimes non-violents sont passibles de la peine de mort (adultère, blasphème, corruption, désertion, espionnage, fraude, homosexualité, inimitié à l'égard de Dieu, piraterie informatique, sorcellerie, trafic de drogue, trahison, vol, etc.). De plus les condamnations à mort sont régulièrement basées sur de fausses preuves et/ou des aveux obtenus sous la torture et suivent des procès expéditifs et inéquitables.



OUTILS ET MATÉRIEL AUDIOVISUEL

La Trousse pédagogique « Peine de mort », créée par Amnistie internationale Canada francophone, est découpée en 7 sections pour répondre le plus efficacement aux besoins et attentes des utilisateurs :

1 – Guides pédagogiques et atelier interactif.

Les guides pédagogiques proposés sont exhaustifs et ont été spécialement conçus pour aider les enseignants et animateurs à aborder la peine de mort avec des élèves du secondaire.

L'atelier interactif « Vous êtes juges » est un atelier clé en main et participatif durant lequel les élèves sont eux-mêmes les acteurs : les élèves sont séparés en groupe dans le cadre d'une simulation de tribunal. Chaque groupe défend une position précise par rapport à la peine de mort et doit construire un argumentaire en fonction des faits analysés et de la position de son groupe. L'objectif ? Rallier la Commission à son point de vue.

Cet atelier est un excellent exercice à faire avec les jeunes (construction d'un argumentaire, expression orale,...) tout en s'amusant !

2 - Informations (statistiques, portrait de la peine de mort dans le monde, fiches par pays).

Cette section contient un grand nombre d'articles, de lettres ouvertes publiées dans la presse, de fiches pays, d'affiches qui peuvent servir de base à différents exercices de réflexion mais également scolaires (étude de texte, matériel visuel pour construire des exposés à présenter en classe,...)

3 – Présentations PowerPoint – Soutien visuel.

Les diaporamas offerts dans cette section sont des outils très intéressants pour les enseignants qui n'ont pas le temps de construire un visuel à présenter à leurs élèves. Ils sont prêts à l'emploi !

4 – Argumentaires.

Cette section est composée de vidéos de diverses natures permettant aux jeunes de s'appropriier les arguments contre la peine de mort.

5 – Publicités et reportages.

Du support audiovisuel de qualité pour ouvrir le débat autour du sujet de la peine de mort et organiser des activités !

6 – Témoignages.

Les témoignages permettent de dépasser le stade purement théorique de la réflexion autour de la peine de mort. Ils sont des illustrations concrètes, des histoires vraies, sur différents enjeux concernant la peine de mort. Parmi ceux-ci, le projet *One for Ten* auquel Amnistie internationale Canada francophone a contribué à sa réalisation.



7 – Documentaire « Juan Meléndez 6446 ».

Juan Meléndez est un Américain incarcéré pendant près de 18 ans dans le couloir de la mort en Floride avant d'être innocenté en 2002 à la suite de la découverte des aveux du véritable meurtrier. Le documentaire retrace son affaire, les faits, les doutes et son attente dans le couloir de la mort.

« On peut toujours libérer un prisonnier inculpé par erreur, mais on ne pourra jamais, et je le répète jamais, ramener à la vie un innocent exécuté par erreur. »

Juan Meléndez

LA TROUSSE PÉDAGOGIQUE « PEINE DE MORT »

COMMENT RECEVOIR LE MATÉRIEL ?

La Trousse pédagogique « Peine de mort » est un allié de taille pour aborder efficacement ce sujet auprès des élèves !

N'hésitez plus ! Abordable, la trousse est offerte pour 50 \$, envoi postal inclus.

Son financement contribue intégralement au travail de pression auprès des autorités concernées et celui de sensibilisation effectué par la Coordination pour l'Abolition de la peine de mort d'Amnistie internationale auprès des jeunes et du public.

Pour commander la Trousse pédagogique « Peine de mort », pour un accompagnement dans le développement d'un projet en classe, ainsi que pour toute information supplémentaire, contactez le Coordonnateur pour l'Abolition de la peine de mort pour Amnistie internationale Canada francophone :

Charles Perroud / pdm.coordination@amnistie.ca / (819) 944-5157 (cell.)

Vous pouvez également consulter notre site web :

www.amnistiepdm.ca

Et nous suivre sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/AI.Canada.PDM.DP

twitter.com/amnistiepdm

« Mais qu'est-ce que donc que l'exécution capitale, sinon le plus prémédité des meurtres auquel aucun forfait criminel, si calculé soit-il, ne peut être comparé ? »

*Albert Camus,
écrivain et philosophe français*



« Je demanderai l'abolition de la peine capitale. Jusqu'à ce que l'infailibilité du jugement humain me soit démontrée. »

*Thomas Jefferson,
3^{ème} président des États-Unis*

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**
amnistiepdm.ca

